

Durabilité et finances publiques : un devoir d'exemplarité

Il est parfois dit que nous votons avec notre portemonnaie, à entendre que nous sommes consomm'acteurs et que nos choix et décisions individuels peuvent peser dans la grande économie de ce monde. Si cela peut être vrai à l'échelle d'une personne, cela l'est d'autant plus à l'échelle collective.

En effet, et pour exemple, au niveau national, d'après les Artisans de la transition qui ont publié un rapport l'été passé, les quelque 61,5 milliards de francs que la Banque nationale suisse (BNS) a placés aux Etats-Unis contribuent à produire autant de CO₂ que la Suisse toute entière. Cela alors que ces mêmes placements ne sont pas forcément rentables puisqu'ils auraient fait perdre près de 4 milliards de francs en 3 ans à la BNS.

Au niveau international, une large campagne pour le désinvestissement fossile et de réinvestissement durable aurait déjà permis de sortir entre 3 et 5 billions (milles milliards) de dollars de l'économie carbonée vers l'économie verte. Ce sont des milliers d'institutions, des entreprises, de fondations, de villes, de caisses de pensions et fonds souverains, d'individus, qui ensemble participent à la transition écologique. La ville de Nyon, gérant de l'argent public, se doit de rejoindre ces efforts visant à protéger la planète, les biens communs et la population.

Par ce postulat, nous demandons à la Municipalité de bien vouloir étudier la possibilité de rendre les finances nyonnaises exemplaires en matière de durabilité, notamment en envisageant les pistes suivantes :

1. De placer sa trésorerie en priorité dans des institutions financières ne contribuant pas à l'économie carbonée (p.ex. la Banque Alternative Suisse).
2. De contracter des emprunts en priorité (à des conditions financières similaires) auprès d'institutions écologiquement et socialement responsables.
3. De renoncer à toutes actions ou participations financières dans des institutions ou multinationales non responsables (actions Novartis ou Syngenta...).
4. D'utiliser les leviers à disposition pour demander à la Caisse Intercommunale de Pension de ne plus du tout investir dans l'économie carbonée.

Nous proposons de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Nyon, le 20 août 2017

Yvan Rytz